

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à vingt heures trente, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 17/09/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : ....15

Nombre de conseillers en  
exercice : .....40

Date de convocation :  
17 septembre 2024

**Présidence :** Philippe DANIEL, président.

#### **Étaient présents :**

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Laurie PERISSE, Evelyne SASSETTI, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME

**Mandat de procuration :** Jean-Claude BAZIN à Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER à Philippe DANIEL, Maurice HERIAT à Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN à Murielle GRIFFOUL, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Gérard RITZ à Jean-Paul FRANCOIS, Matthieu SIGIEL à Bruno MINUTIELLO, René WAGNER à Jacques LAVOIL

**Absents :** Pierre-Jean COURBEY, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Olivier MARTET

**Secrétaire de séance :** Madame Evelyne SASSETTI

Membres présents.....18  
Absents ayant donné mandat de procuration.....7  
Absents.....4  
Votants.....24

#### **Délibération 2024 043**

#### **ECONOMIE**

**Demande de subvention FNADT pour le chef de projet Territoire d'industrie**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	8	24	0	0	2

### Convention en annexe

Par délibération n°2023-059 du 26 septembre 2023, le comité de pôle du PETR du Pays du Lunévillois a validé la réponse à l'appel à projet Territoire d'Industrie par le PETR à l'échelle des 4 intercommunalités.

En novembre 2023, le PETR du Pays du Lunévillois a été labelisé Territoire d'industrie sur son ressort territorial.

Ce programme permet, sur une durée de 2 ans, de mettre en place des actions de modernisation et d'adaptation aux transitions pour les entreprises du territoire avec un meilleur accès aux financements.

Comme précisé dans la délibération n°2023-059, l'animation du programme a été confié à l'agence économique Lorr 'up. Face au travail important de coordination et de mise en place des actions, il est proposé de recruter un chef de projet.

Ce chef de projet est financé par des fonds FNADT, à 70% du poste chargé dans la limite d'un plafond de 40 000 € par an pour le PETR (structures de plus de 3 intercommunalités).

Pour des nécessités organisationnelles et étant le territoire ayant la plus grande densité économique, il est proposé que le recrutement soit réalisé et financé par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Une convention est établie entre le PETR et la CCTLB pour le reversement de la subvention FNADT présentée en annexe.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité (Monsieur Bruno Minutiello se retire pour le vote) :

- **VALIDE** le recrutement d'un chef de projet par la CCTLB
- **AUTORISE** le Président à demander les subventions FNADT pour le poste chef de projet
- **VALIDE** la convention entre le PETR du Pays du Lunévillois et la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches nécessaires pour la réponse à l'AAP et à signer toutes les pièces s'y rapportant,
- **DIT** que les crédits seront inscrits dans une DM sur le budget principal 2024 et dans les budgets suivants,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 26 septembre 2024  
Philippe DANIEL,  
Président.

